

### *Les eaux de baignade landaises, depuis 10 ans dans une démarche d'amélioration continue !*

La qualité des eaux de baignade est un enjeu majeur pour toutes les communes du Département des Landes. Dans l'océan ou en lac, les 61 zones de baignade font partie de notre cadre de vie et sont un attrait touristique indéniable pour ce territoire.

*Depuis 2013, la gestion de la qualité des eaux de baignade est mise en œuvre pour l'ensemble des collectivités landaises par le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMGBL). L'ensemble de ce système de gestion est certifié selon un référentiel national élaboré notamment par les ministères de la santé et de l'environnement.*

*C'est une démarche unique en France à cette échelle, prouvant l'implication des collectivités landaises pour garantir une eau de baignade de qualité !*



### **Un référentiel de certification élaboré par les Ministères de la santé et de l'environnement**

La certification « Démarche qualité Eaux de baignade » constitue une réponse à la Directive européenne de 2006 sur la qualité des eaux de baignade. Elle est construite sur la base du référentiel national de gestion de la qualité des eaux de baignade, élaboré notamment par les Ministères de la santé et de l'environnement selon les principes d'un système de management de l'environnement (ISO 14001). *Cette certification garantit la mise en œuvre d'une gestion quotidienne des eaux de baignade, visant à améliorer la qualité de l'eau et à informer largement le public, afin de protéger la santé des baigneurs.*

### **Un engagement unique à l'échelle du département landais**

*L'intégralité des collectivités landaises gestionnaires de zones de baignade s'est engagée dans la démarche de certification.* En ce sens, les collectivités ont mis en œuvre sur leur territoire les exigences requises par le référentiel de certification. Depuis 2013, l'ensemble des collectivités est certifié pour le système de gestion de la qualité des eaux de baignade en répondant aux attentes des audits réalisés annuellement par un organisme certificateur indépendant.

### **La mise en œuvre d'exigences de qualité**

Dans ce cadre, les collectivités certifiées se sont notamment engagées à :

- Organiser une autosurveillance de la qualité des eaux de baignade (en complément du contrôle sanitaire réglementaire).
- Informer le public au quotidien sur la qualité de l'eau de baignade (affichage en mairie et au poste de secours, site web).
- Garantir en cas de dégradation de la qualité de l'eau une réactivité optimale et mettre en œuvre les mesures de gestion adaptées.
- Assurer la traçabilité de tels événements.
- S'inscrire dans une logique d'amélioration continue du système de gestion.

Situé à Messanges, le SMGBL a été créé en 2010. Il regroupe l'intégralité des collectivités landaises gestionnaires de baignade. Il assure les missions d'harmonisation des modalités de surveillance et de gestion de la qualité des eaux de baignade. Le Président du SMGBL est M. Hervé BOUYRIE.

**61 zones de baignade | 44 sur le littoral – 17 sur les plans d'eau intérieurs**

Contact presse | Mathilde Duval | smgbl.qualite@gmail.com | 06 83 08 53 80 | SMGBL - Mairie - 40660 MESSANGES